

# INITIATION À L'UTILISATION DE MATÉRIEL TECHNIQUE POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE

## Formation élémentaire

### • 4 JOURS

du 05 au 08 octobre 2020  
BOUC BEL AIR  
ARSUD

## PUBLIC

**PUBLIC**  
Toute personne, même  
débutante, membre d'une  
association à but culturel,  
organisant des spectacles, ou  
tout agent territorial.

## INTERVENANTS

### ANDRIÈVE CHAMOUX

Responsable des formations -  
ISTS, Régisseur de spectacle

### PHILIPPE CHEF

Directeur technique, Artificier  
C4T2, Formateur

### GILBERT DELLI CARRI

Régisseur technique

### JEAN-LOUIS LARCEBEAU

Régisseur du spectacle,  
Formateur, Conseiller  
technique, Créations Son &  
Lumières

Devant l'utilisation croissante de son parc de matériel, Arsud a décidé de mettre en place des "Initiations" pour ses utilisateurs, en complément des guides techniques qu'il réalise. Il en va de la sécurité des personnes. Il en va aussi de la bonne maintenance du matériel. Ce matériel étant mutualisé, le bon usage de chacun conditionne la qualité du service pour tous.

### L'initiation est assurée par l'I.S.T.S. Institut Supérieur des Techniques du Spectacle - Avignon

Association loi 1901, placée sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (labellisé centre de formation), du Conseil Départemental du Vaucluse et de la Ville d'Avignon : il a un rôle d'assistance et de conseil relatif à la conception ou à la réalisation de projets, possède un centre de documentation et d'information, est un lieu de réflexion sur la politique des métiers techniques du spectacle vivant.

### et accompagnée par Arsud - Bouc-Bel-Air

Établissement public de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, ses missions se déclinent autour de 3 axes : aménagement du territoire et élargissement des publics, développement culturel, conseil technique et soutien logistique aux actions régionales.

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Savoir évaluer les contraintes et apprécier les conditions nécessaires à la réalisation sereine et sécurisée d'un spectacle
- Connaître et comprendre la nature des différentes opérations sur une distribution électrique, et les responsabilités qui en découlent
- Réaliser les branchements nécessaires, et utiliser un ensemble de matériel de sonorisation simple et cohérent de sonorisation
- Réaliser les branchements nécessaires, et utiliser un ensemble de matériel simple et cohérent d'éclairage

## CONTENUS

L'organisation générale d'un spectacle et la sécurité :

- Développer ses compétences tout en améliorant ses connaissances en organisation du spectacle, ainsi qu'en prévention des risques
- Savoir évaluer les contraintes et apprécier les conditions nécessaires à la réalisation sereine et sécurisée d'un spectacle
- De développer, autour de notions fondamentales, une approche « professionnelle » adéquate avec les attentes des différents opérateurs de la réalisation d'un spectacle

- L'énergie électrique dans le spectacle vivant

- Acquérir les connaissances élémentaires liées à la mise en oeuvre, conformément à la norme NF C 18-510, de l'énergie électrique dans le spectacle vivant
- Connaître et comprendre la nature des différentes opérations sur une distribution électrique, et les responsabilités qui en découlent
- Pouvoir apprécier les besoins en puissance et définir le dimensionnement d'une installation basse tension, qu'elle soit permanente ou éphémère

- La chaîne sonore, notions élémentaires

- Pouvoir estimer l'adéquation entre l'usage et les besoins en matériel de sonorisation pour les spectacles réguliers des utilisateurs du parc de matériel
- Connaître le matériel disponible en location auprès d'Arsud
- Réaliser les branchements nécessaires, et utiliser un ensemble de matériel de sonorisation simple et cohérent
- Connaître les risques liés à la sonorisation, pour protéger les matériels et les personnes

- La chaîne lumière, notions élémentaires
  - Pouvoir estimer l'adéquation entre l'usage et les besoins en matériel d'éclairage pour les spectacles réguliers des utilisateurs du parc de matériel
  - Connaître le matériel disponible en location auprès de Arsud
  - Réaliser les branchements nécessaires, et utiliser un ensemble de matériel simple et cohérent
  - Connaître les risques liés à la mise en œuvre des lumières d'un spectacle, pour protéger les matériels et les personnes
- > Cette initiation se présente sous la forme d'une session de 4 jours (9h00-12h30 / 13h30-17h00)

## CONTACT

ISABELLE SAISSI

Chargée de projet

04 42 94 92 09

fabriqueformation@arsud-

regionsud.com

(mailto:fabriqueformation@arsud-

regionsud.com)

**La fabrique de formation /**

**Arsud Aix-en-Provence**

6 place Barthélémy Niollon

CS 30759 13617

Aix-en-Provence Cedex 1

Tél. 04 42 21 78 00

formationculture.com

(<http://formationculture.com>)

**Arsud (siège social)**

Carrefour de la Malle

CD 60 13320

Bouc Bel Air

Tél 04 42 94 92 00

APE : 8413Z

SIRET : 281 300 046 00014

Déclaration enregistrée sous le

numéro : 93131801913

Cet enregistrement ne vaut pas

agrément de l'Etat

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### CONDITIONS DE PARTICIPATION ou PRÉREQUIS

- Toute personne même débutante, membre d'une association organisant des spectacles (ou à but culturel) et tout agent territorial.

### EFFECTIF

- 10 participants maximum - **Les stagiaires s'engagent à suivre l'intégralité des 4 journées.**

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- La formation se déroule en présentiel
- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.
- La documentation pédagogique de ce module rassemble : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e), les outils présentés dans la formation.
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel.

### ÉVALUATION

- Entretien téléphonique et questionnaire pédagogique préalables
- Bilan oral et questionnaire d'évaluation des acquis à l'issue de la formation
- Attestation de formation remise au stagiaire

**HORAIRES** : de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30, soit 24 h sur 4 journées

**TARIF** : 120 euros TTC pour les 4 jours, comprenant les repas de midi

## EFFECTIF

- 10 participants maximum

---

## HORAIRES

- De 9h30 à 13h00 et de 14h15 à 17h45

---

## TARIF

